



LE CRISTO LIEN

LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN SYNDICAT PROCHE DE VOUS
Un syndicat de continuité

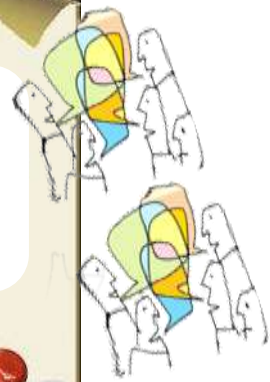


INVITATION **INVITATION** INVITATION

A notre Assemblée Générale
Le jeudi 21 mai 2015 à 14 h 00
Maison des syndicats
11 rue des Archives - 94000 CRETEIL

Venez nombreux...

vous pouvez tout dire et nous répondrons à vos questions... *votre convocation en page 4*



stationnement facile, à 5 mn à pieds au centre commercial CRETEIL SOLEIL

EDITO

Elu le 24 mars dernier, je prends les fonctions de secrétaire académique, succédant ainsi à Pierre Perez. En prenant la tête de la section A&I-UNSA de Créteil, je souhaite radicalement changer notre action. Pour cela, j'ai renouvelé la plupart des responsables académiques avec lesquels nous sommes attachés à une éthique et à une déontologie dans le service que nous rendons à nos adhérents. Il apparaît important d'œuvrer pour la défense des droits de tous nos collègues administratifs que ceux-ci soient adjoints administratifs, secrétaires ou dans le corps d'encadrement et qu'ils exercent en université, en CROUS, en services ou en

EPL. Ce, en respectant les mandats confiés par nos adhérents au congrès d'Ambleteuse en 2012. Pour ce faire, j'ai souhaité la création de véritables sections départementales, mieux à même d'occuper le terrain et de répondre aux attentes. Il s'agit aussi de resserrer les liens avec les DASEN et les collectivités de rattachement, où l'actualité est riche et complexe. Il nous faut être rapides et incisifs. A cet effet, seront organisées des assemblées départementales. **Nous organisons une assemblée générale le 21 mai prochain à la maison des syndicats à Créteil, avec la présence des commissaires paritaires nationaux des trois corps, qui pourront répondre aux différentes questions concernant les mouvements,**

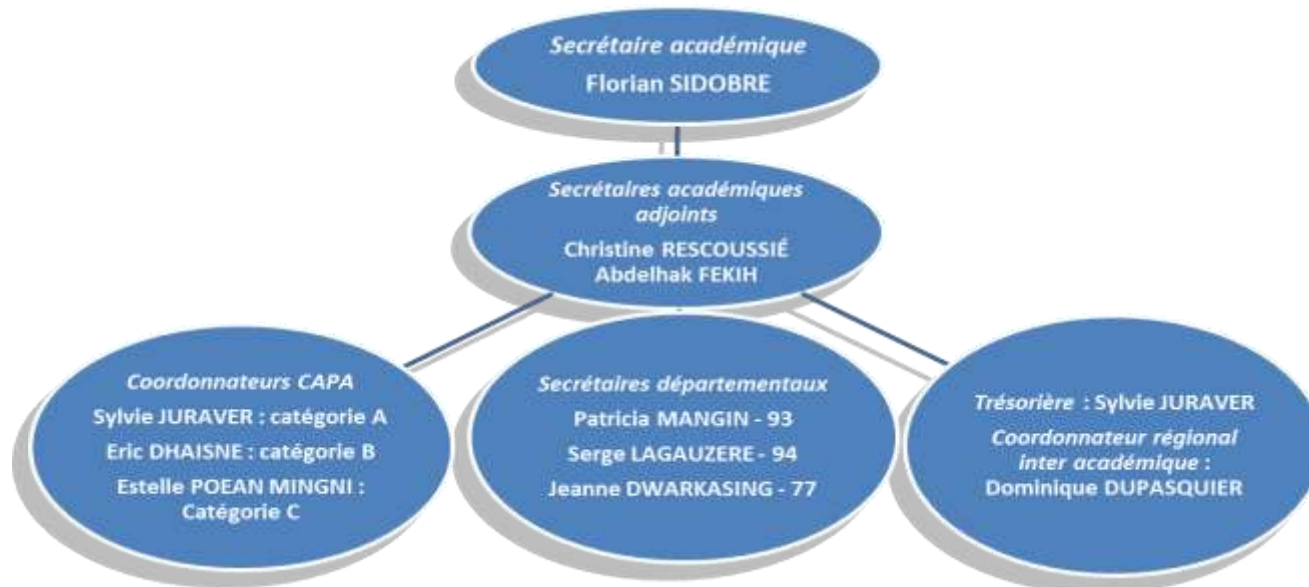
N°14 de MAi 2015

les barèmes indiciaires, le nouveau régime indemnitaire qui remplacera la PFR dès juillet 2015 Nous parlerons bien évidemment des CAPA dont vous trouverez le calendrier en page 3.

Nous allons, dès la semaine prochaine être reçus par la Rectrice le lundi 11 mai au matin, par l'IA-DASEN du 94 l'après-midi, par l'IA-DASEN du 93 le mardi 12 et par l'IA-DASEN du 77 le mercredi 13.

Les membres du syndicat se tiennent à votre disposition pour tous renseignements et ce, que vous soyez ou non adhérents, même si les cotisations nous permettent d'exister et d'agir. Le bureau académique souhaite qu'A&I-UNSA Créteil vous soit utile et profite à l'accomplissement de vos métiers, c'est la seule raison qui nous anime.

Le secrétaire académique
Florian Sidobre



LE MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2015 : « du rêve à la réalité ... »

Réf : loi n°2009-972 du 3/08/2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Note de service DGRH 2014-0024.

Circulaire rectorale n° 2015-034 relative au mouvement intra académique.

Les opérations de mobilité ont pour objectif de pourvoir les postes vacants par des agents titulaires et de favoriser la construction de parcours professionnels afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre les profils des agents et les besoins des services....extrait de la note de service DGRH (déroulement de carrière).

Pour les trois corps, adjoints, secrétaires, attachés le mouvement est traité lors d'une commission administrative paritaire académique (parité : représentants des personnels et de l'employeur en nombre égal).

La commission émet un avis, le Recteur décide.

Consultation des postes et saisie des vœux sur AMIA (procédure clôturée le 13 avril 2015 avec le retour au rectorat des confirmations de demandes)

Rappel :

➤ Tous les postes (non profilés) peuvent être demandés (il est indispensable de contacter les occupants afin de ne pas « gaspiller des vœux »)

- Un barème commun à l'ensemble des trois corps est appliqué. Les priorités légales sont barémées (rapprochement de conjoint et éducation prioritaire) La situation de travailleur handicapé est hors barème.
- Les postes profilés ou à responsabilité particulière relèvent d'un entretien de recrutement. La CAPA dans ces cas- là ne fait qu'entériner le choix réalisé par la structure.

La position d'A&I-UNSA :

- Une organisation syndicale, en matière de mouvement, n'est représentative que si elle a des élus qui siègent en CAPA. A&I-UNSA siège dans les trois CAPA et elle est majoritaire chez les attachés.
- A&I-UNSA veille au respect du barème pour tous les agents (syndiqués ou pas). Les commissaires paritaires A&I-UNSA consultent tous les dossiers et défendent ceux qui relèvent d'une situation sociale ou spécifique. Vos représentants s'assurent que tous les postes vacants sont bien proposés au mouvement et qu'ils sont pourvus au terme des opérations.
- Attention : un syndicat ne « fait pas » le mouvement...il s'assure du traitement équitable et veille à la transparence des opérations.

N°14 de MAI 2015

Calendrier des C.A.P.A.

- ADJAENES : 03/06/15
- SAENES : 2/06/15
- Attachés : 29/05/15

N'hésitez pas à consulter

vos commissaires paritaires académiques et nationaux qui sont à votre disposition et peuvent vous aider dans votre démarche de mutation.

Voici les coordonnateurs, à qui vous Transmettez la copie de votre dossier !!

- Adjoint : GAUTHEROT POEAN Estelle : mingni.estelle@yahoo.fr
- SAENES : Eric DHAISNE : eric.dhaisne@ac-creteil.fr
- AAE : Sylvie JURAVER : sylvie.juraver@ac-creteil.fr
- Secrétaire académique : Florian SIDOBRE : florian.sidobre@ac-creteil.fr

Pour tout conseil et renseignement : 01 57 14 07 80. Mail : SL ou SJ@aeti-unsas.org

Le lien académique pour votre demande de mutation inter académique

<https://amia.orion.education.fr/amia/Amia> (n'oubliez pas votre N° de Numen)

RECRUTEMENT et AVANCEMENT 2015 SAENES

Un point rapide sur les tendances du recrutement et de l'avancement en catégorie B pour notre académie de Créteil :

- ✚ Concours externe : 19 postes (tendance à la réduction : de 36 en 2012 / 25 en 2014)
- ✚ Concours interne : 30 postes (retour à la hausse : 27 en 2014 / 49 en 2012)
- ✚ Liste d'aptitude de C en B : 19 possibilités (stabilité relative, mais pour mémoire : 29 en 2012)
- ✚ Examen pro réservé : 2 (chute brutale : 14 en 2014)

Avancement :

- ❖ Concours externe et interne en classe supérieure : 0
- ❖ Examen professionnel : 27 possibilités (stabilité relative)
- ❖ Tableau d'avancement : non connu
- ❖ Examen professionnel en classe exceptionnelle : 12 (stable)
- ❖ Tableau d'avancement : non connu
- ❖ Liste d'aptitude de B en A : 12 (stable)

Observations :

- ✓ Pour notre académie le recrutement par examen pro réservé est en quasi disparition : ce n'est pas une tendance nationale.
- ✓ Au niveau national le passage de C en B par liste d'aptitude croît de manière importante, cela ne se vérifie pas dans notre académie.
- ✓ Le doublement des passages de B en A (effet du CIGeM des attachés) ne se vérifie pas (même tendance qu'au niveau national)
- ✓ Il n'y a pas de « traitement particulier » pour une académie où le mouvement, « la fuite ? » vers les autres académies est aussi important. Il faut rappeler que le mouvement inter-académique des SAENES se solde tous les ans par un déficit (18 entrées possibles et 7 réalisées) et 31 départs vers les autres académies.

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 21 mai prochain et votre convocation :

- ➡ - les CAPA et le mouvement
- ➡ - les relations avec les différentes collectivités
- ➡ - point sur les différents métiers (supérieur, services, EPLE)

La durée de l'absence réglementaire est notée dans la convocation ci-dessous

NB : la convocation ci-dessous est à remettre à l'administration une fois renseignée.

N°14 de MAi 2015

La présente convocation vaut autorisation d'absence (*Décret du 28 mai 1982*)



À Epinay/Seine, le 07/05/2015

Le Secrétaire Académique

Lycée Jacques Feyder
10, rue Henri Wallon
BP 100
93 801 Epinay-sur-Seine
☎ 01.49.71.72.00

A
M

CONVOCATION

Tu es invité(e) à participer à l'assemblée générale, qui se tiendra le :

Jeudi 21 mai 2015 de 14 h 00 à 17 h 00

Maison des syndicats 11 rue des Archives 94000 CRETEIL

Le secrétaire académique
Florian Sidobre